



LE PETIT Chaumontellois

Bulletin municipal d'informations #avril 2025 / n°67



BUDGET 2025

CAP SUR L'AVENIR !

SOMMAIRE

3

ÉDITO

- Mot de Monsieur le Maire

4.5

ACTUS

- Nouveaux agents communaux
- Horaires de la Mairie
- Liste préparatoire jurés d'assises 2026
- Nos jours heureux 2024/2025
- Chaumontel se dote d'un dispositif de Recueil des Cartes d'Identité et passeports
- Recensement de la population 2025

6

SÉCURITÉ

- Vivre ensemble à Chaumontel : rappel des règles de civisme
- Opération tranquillité vacances

7

URBANISME

- Transformation de l'ancienne usine Védiaud
- Démolition de la ferme

8.9

ENVIRONNEMENT

- Au fil de l'eau
- Une seconde vie pour vos objets
- Un retour historique
- Réduire le gaspillage alimentaire à la cantine scolaire

10.11

TRAVAUX

- Attention, animaux en vue !
- Notre église se refait une beauté !
- Un nouveau tourniquet
- Des pergolas pour une place plus verte
- 3 ruches pour un miel 100% local
- Un coup de neuf !
- Le pumtrack est inauguré

12.13

ÉVÉNEMENT

- FestiShow'Montel.4 : Qui remportera la coupe ?
- Fête de la musique 2025 : Un hommage explosif aux Rolling Stones
- Concours des maisons fleuries 2025
- Brocante de Chaumontel 2025 : Réservez votre stand !

14.15.16.17

FINANCES

- Zoom sur le budget 2025

18.19

ENFANCE / JEUNESSE

- Une aventure au cœur de la meute
- Félicitations aux nouveaux nageurs !
- Etudes dirigées
- Welcome Mrs. Petrovic
- Un cadeau pour nos futurs collégiens

20.21

RETOUR SUR

- Retour en images

22.23

CMJC

- Agenda
- Une expérience inoubliable pour nos jeunes citoyens
- Membres du CMJC 2024-2026

24

LUMIÈRE SUR

- Une capsule temporelle à Chaumontel
- Une nouvelle association pour les passionnés d'automobiles

25

CCAS

- Un repas de fin d'année royal
- Galette des rois: une fête réussie
- Colis de fin d'année
- Sortie du printemps & repas champêtre

26.27

ASSOCIATIONS

- Armuzik
- Au cœur des plumes roses
- Bibliothèque
- Chaumontel Poker Club
- Gymnastique volontaire
- Les mains magiques
- Les serres de L'Ysieux
- Takeda
- Vélo club chaumontellois

28

L'AGENDA



**Chères Chaumonteloises,
chers Chaumontelois,**

Le mois de mars vient de s'achever, marquant la fin de plusieurs mois de travaux intenses : préparation budgétaire, réunions en commissions, discussions approfondies, arbitrages... autant d'étapes essentielles à la vie d'une commune. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous présenter, dans les deux doubles pages centrales, le fruit de cette mobilisation collective. Je tiens à adresser un immense merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce résultat : agents municipaux et élus.

L'année 2024 s'est conclue sur une excellente nouvelle pour notre commune : **un excédent budgétaire de plus de 1,2 million d'euros**. Ce chiffre, au-delà de son aspect technique, reflète une gestion rigoureuse, prudente mais aussi ambitieuse. Il témoigne de notre capacité à tenir le cap, à anticiper, à faire les bons choix, même dans un contexte économique parfois incertain. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard, mais bien celui d'un travail de fond engagé depuis dix ans, fait de décisions réfléchies et de constance dans l'action.

Dans cette continuité, le budget primitif 2025 a été élaboré avec la même exigence. Il reflète nos priorités : maintenir un service public de qualité, tout en soutenant les projets qui dessinent le Chaumontel de demain. Pour en faciliter la lecture, nous avons intégré des représentations graphiques, notamment sous forme de camemberts, afin de visualiser clairement la répartition des dépenses par domaine. **C'est une manière simple et transpa-**

rente de montrer comment chaque euro est investi au service de tous.

Je l'avais évoqué dans mon précédent édito, et j'ai aujourd'hui le plaisir de vous confirmer qu'à partir de fin mai, (date à préciser) **la mairie de Chaumontel sera en mesure de délivrer passeports et cartes d'identité**. Ce service de proximité, attendu par de nombreux habitants, va grandement simplifier vos démarches administratives. Vous pourrez prendre rendez-vous en ligne, et éviter ainsi les déplacements vers d'autres communes. Chaumontel retrouve ainsi un service public essentiel au quotidien.

Ce bulletin est également l'occasion de vous présenter un projet particulièrement enthousiasmant : **la transformation de l'ancienne usine Vediaud en un tiers-lieu**. Ce bâtiment patrimonial emblématique, chargé d'histoire, deviendra un espace multifonctionnel, ouvert aux commerçants, artisans, restaurateurs et acteurs locaux. Un lieu de vie et de synergies, qui contribuera à la vitalité économique et sociale de notre centre-bourg.

Parmi les autres initiatives en cours, le vignoble communal prend forme. Les premières parcelles ont été acquises, et nous lancerons cette aventure ensemble, avec vous. Ce projet participatif et collaboratif, porté par l'enthousiasme de passionnés et le sens du collectif, illustre notre volonté de valoriser notre terroir tout en créant du lien.

Et parce que la convivialité fait aussi partie de l'ADN de notre village, je vous invite à noter dans vos agendas la date du **17 mai, pour la nouvelle édition du Festi-Show'Montel**, qui se tiendra sur la place récemment baptisée **"L'Intemporelle"**. Animations pour tous, jeux, grande piste de danse avec DJ Filipo, et un feu d'artifice en clôture : cette journée s'annonce festive et inoubliable !

Quelques semaines plus tard, le 21 juin, nous fêterons l'arrivée de l'été avec un concert exceptionnel du groupe **"Not The**

Rolling Stones", un tribute band britannique reconnu pour son énergie et sa fidélité aux légendaires Rolling Stones. Un moment musical fort, à vivre entre amis ou en famille.

Mais ce ne sera pas tout : ce jour-là, nous enfonçons également notre **capsule temporelle**, un véritable pont entre les générations.

Et si nous pouvions transmettre un message aux habitants de Chaumontel... dans 50 ans ? C'est toute la magie de cette capsule, un projet symbolique et participatif qui vise à garder une trace de notre époque pour les générations futures. Elle contiendra des objets, des photos, des lettres, des témoignages d'enfants, d'adultes, de seniors, ainsi que des éléments de la vie quotidienne à Chaumontel en 2025. **Elle sera scellée et enterrée, avec une date d'ouverture fixée au 21 juin 2075. Y serez-vous ?**

Je suis convaincu que tous ces projets, ces services et ces événements contribuent à renforcer le lien qui nous unit, et à faire de Chaumontel une commune vivante, accueillante et résolument tournée vers l'avenir. Merci à toutes et à tous pour votre confiance, votre implication et votre attachement à notre village.

À très bientôt, ici ou là, au détour d'un événement, d'un chantier, ou simplement d'une rencontre.

Bien à vous
Sylvain Saragosa

Bulletin d'informations municipales de Chaumontel
Hôtel de Ville // 01 34 71 03 96

Directeur de la publication // Sylvain Saragosa
Directrice de la rédaction // Alexandra Giacosa

Ce numéro a été réalisé avec la participation de : N. Bellaire, E. Chatrian, S. Brighton, E. Collober, V. Vieville, J. Borde, J. Gaubour, assos chaumonteloises

Crédit photos // Ville de Chaumontel, Adobe Stock, Freepik, Google Images

Conception & réalisation // Alexandra Giacosa

Impression // 1500 exemplaires

Imprimerie // Bédu // 03 44 57 08 08

Distribution // Champar // 01 34 07 12 50

Dépôt légal à parution



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

M. Eric COCHARD

Agent polyvalent des services techniques

M. Christophe MOUTE

Agent polyvalent des services techniques

HORAIRES de la Mairie

La Mairie (accueil physique et téléphonique) vous accueille selon les horaires ci-dessous :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Mardi	Fermeture au public	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	
Jeudi	8h30 - 12h	Fermeture au public
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 12h*	

(* Samedis des semaines paires hors grandes vacances scolaires)

Nous contacter

Mairie de Chaumontel

20 rue André Vassord - 95270 CHAUMONTEL

www.ville-chaumontel.fr

☎ 01 34 71 03 96

✉ mairie@ville-chaumontel.fr

LISTE PRÉPARATOIRE JURY D'ASSISES 2026

Tirage au sort

Le lundi 24 mars 2025 a eu lieu le tirage au sort pour l'établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle des jurés d'assises 2026.

Il s'est tenu avant la séance publique du Conseil Municipal, à 20h en Mairie, salle du Conseil et a donc, comme demandé par le Tribunal, désigné 9 jurés parmi nos électeurs de la commune.

Les tirés au sort en ont été immédiatement informés par l'envoi d'un courrier.

Cette procédure est prévue par la loi n°78-788 du 29 juillet 1978, et la loi n°81-82 du 2 février 1981, et s'effectue sur la base de la liste électorale de la commune.



spéciale rattachée à la cour d'assises du département qui se mettra alors directement en lien avec les personnes concernées.

- Tout citoyen français qui répond à certaines conditions comme par exemple, être âgé de plus de 23 ans, peut être juré devant la cour d'assises.
- Les citoyens retenus participent aux côtés des magistrats professionnels à juger les crimes portés au sein de la cour d'assises.

- 2 648 électeurs inscrits sur la liste électorale
 - 231 électeurs ont été écartés du fait de leur âge (- de 23 ans)
- Donc tirage au sort effectué parmi les 2 417 électeurs éligibles.

Les jurés sont dans l'obligation de siéger, sauf motif grave justifié.

Pour plus d'information sur les jurés d'assises, rendez-vous sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1540>



A NOTER :

- Un autre tirage au sort sera ensuite réalisé par une commission

NOS JOURS HEUREUX 2024 / 2025



MARIAGES

Mme. YEU et M. FELGEIRAS : 15 mars 2025
(cf photo)

PACS

Mme KHAMCHALIEO et M. LAURENT : 30 janvier 2025
Mme BOUQUIN et M. LERAY : 11 octobre 2024

NAISSANCES

Giulia MURATOGLU : 13 octobre 2024
Bastien GIGUET MONBRUN : 29 octobre 2024
Alphonse LERAY : 26 décembre 2024
Lynn EL ANWAR : 12 janvier 2025
Aline TEMPS : 20 février 2025

CHAUMONTEL SE DOTE D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL DES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Dans la continuité des actions déjà menées par la municipalité pour répondre aux besoins des Chaumontellois, la municipalité avait décidé dès le mois d'avril 2023, de solliciter auprès de la Préfecture la mise à disposition pour notre commune d'un Dispositif de Recueil afin de permettre à nos administrés et ceux des communes avoisinantes, de refaire leurs cartes nationales d'identité et passeports.

Après de nombreuses démarches administratives effectuées auprès de diverses instances (France Titres, Préfecture du Val d'Oise et de COMEDDEC) par la signature de conventions et l'aménagement des locaux en Mairie, nous avons le plaisir de vous informer que très prochainement, la Mairie de Chaumontel pourra enfin proposer à sa population de renouveler des cartes d'identité et des passeports en Mairie.

Nous sommes dans l'attente de la date effective de mise en fonctionnement du dispositif, date que nous vous communiquerons immédiatement dès confirmation par les services concernés.

Ce nouveau système vise à améliorer l'efficacité et la qualité du service rendu aux citoyens. Pour ce faire, les administrés devront prendre **OBLIGATOIREMENT**

rendez-vous en ligne pour déposer leurs demandes, afin d'assurer un traitement optimal des dossiers. (Le lien permettant de prendre rendez-vous sera communiqué également dès que possible et dès finalisation de sa mise en service).

Ce dispositif permettra non seulement d'améliorer le confort des usagers, mais aussi de réduire les délais de traitement des demandes. Les habitants pourront suivre l'avancement de leur dossier en ligne, et seront informés dès la disponibilité de leurs nouveaux documents. Cette initiative vise à moderniser les services publics et à offrir un meilleur accueil aux citoyens de Chaumontel et des alentours.



En résumé

1. J'effectue ma pré-demande sur le site du service public ou de l'ANTS (devenu France Titres) en me connectant avec mes identifiants FranceConnect.
2. Je prends rendez-vous avec la Mairie pour le dépôt de mon dossier complet.
3. Je me rends au rendez-vous fixé par la Mairie muni de mes documents (récépissé d'enregistrement de la pré-demande et documents demandés : originaux + copies).
4. Je prends rendez-vous pour le retrait dès que mon document est disponible en mairie.



Rappel

Une carte d'identité ou un passeport est valable **5 ans pour les mineurs et 10 ans pour les majeurs**.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025



Le recensement de la population a eu lieu sur notre commune du 16 janvier au 15 février 2025 et a été prolongé jusqu'au 22 février du fait du grand nombre de logements n'ayant pas répondu dans le délai initial imparti.

Les chiffres ont été envoyés à l'INSEE pour vérification de la collecte. Un état nous sera communiqué dans plusieurs mois.

En attendant les chiffres définitifs et officiels, voici les chiffres de fin de collecte :

- 1 378 logements d'habitation sur la commune
- 1 283 résidences principales
- 9 logements occasionnels
- 22 résidences secondaires

- 64 logements vacants
- 1 090 réponses par internet soit 76,28%
- 3 226 bulletins individuels collectés (équivalent au nombre d'habitants recensés)
- 68 logements se sont mis en infraction et n'ont pas répondu ou n'ont pas pu être collectés (refus de répondre, absence de longue durée...)
- 84 : Nombre supposé de personnes résidant dans les logements non enquêtés
- 95 % des logements ont pu être collectés

Nous conservons notre statut de petite commune de moins de 3 500 habitants avec tout le confort et les installations d'une ville de plus grande strate.

SOIRÉE DES ASSOCIATIONS : Lumière sur nos bénévoles

Vendredi 21 mars dernier, s'est déroulée notre 1ère soirée des associations, qui avait pour but de mettre à l'honneur les bénévoles de nos associations.

Le thème de cette soirée de type « Auberge Espagnole » a permis de partager, d'échanger ensemble sur des projets communs, autour des différents plats et mets rapportés par chacun.

Cette première fut une réussite sur tous les points : convivialité, ambiance, échanges, danses et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Nous avons hâte de réitérer cette expérience, afin de renforcer notre tissu associatif et surtout rendre hommage à tous les bénévoles des associations qui œuvrent au quotidien pour proposer à nos administrés des activités et animations de qualité.



Un merci particulier à Sabine Brighton, qui est aux côtés de nos associations, pour répondre au mieux à leurs besoins, merci pour son professionnalisme, son efficacité et son dévouement !

Virginie VIEVILLE,
Adjointe aux Associations, à la Vie Locale et au Sport

SÉCURITÉ

Rappel des règles de civisme

Pour préserver la qualité de vie à Chaumontel, quelques règles essentielles s'imposent à tous.



- **Entretien des haies et arbres** : Chaque propriétaire doit veiller à tailler ses haies et arbres **afin qu'ils ne débordent pas sur la voie publique ou les terrains voisins**. Un entretien régulier permet de garantir la sécurité et la visibilité pour tous. Les haies ne doivent pas dépasser **2 mètres de hauteur**.
- **Nuisances sonores** : Les travaux bruyants (tondeuses, perceuses, etc.) sont autorisés : De 8h à 12h et de 14h à 19h30 (en semaine), de 9h à 12h et de 15h à 19h (samedi) et de 10h à 12h (dimanche et jours fériés).
- **Aboiements de chiens** : "Nul ne doit causer à autrui un trouble anormal de voisinage." L'Article R-1337-7 du Code de la Santé Publique sanctionne les nuisances sonores diurnes ou nocturnes d'Aboiements par la Durée, la Répétition, l'Intensité. Propriétaire Responsable pouvant aller jusqu'à **450 €**.
- **Propreté urbaine** : Conformément à l'Arrêté Permanent n° 01-2020-79, **les propriétaires d'animaux doivent ramasser les déjections de leurs animaux sous peine d'une amende de 68 €** (3ème classe). Des distributeurs de sacs sont disponibles dans la commune pour faciliter ce geste.

Respecter ces règles, c'est garantir un cadre de vie agréable pour tous. Merci pour votre engagement !

FLINT
IMMOBILIER

Aménageur Lotisseur-Promoteur
Terrains à bâtir

**AMENAGEUR LOTISSEUR
PROMOTEUR**

 **01 34 099 100**

Site : www.flint-immobilier.com

Mail : flint@flint-immobilier.com

Opération Tranquillité Vacances

La gendarmerie et la Police Municipale veillent sur votre domicile ! Grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), les forces de l'ordre assurent une surveillance renforcée des habitations signalées en cas d'absence prolongée.

Gratuit et simple à mettre en place, ce service permet aux Chaumontellois de prévenir cambriolages et intrusions. Pendant votre absence, des patrouilles régulières sont effectuées pour vérifier que tout est en ordre.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir un formulaire disponible en mairie ou en ligne sur

le site de la gendarmerie, puis de le déposer auprès des autorités locales (Mairie ou gendarmerie) avant votre départ.

Une précaution simple pour partir en toute sérénité.



TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE USINE VÉDIAUD

Nous sommes ravis de vous présenter ce futur espace de vie, dont la création a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 14 octobre 2024.

Ce projet ambitieux, soutenu par toute la communauté, réunira innovation, convivialité et partage, faisant de cet endroit un véritable lieu de vie dynamique.

- **Une halle commerçante pour favoriser la rencontre et l'échange** : Ce marché couvert moderne sera le cœur battant du projet. Avec des stands variés, il offrira un lieu idéal pour les commerçants locaux, producteurs de produits frais, artisanat, et autres créateurs.
- **Des restaurants, des commerces et bien plus encore** : Des restaurants et commerces de proximité viendront enrichir ce lieu. Ils proposeront des cuisines variées tout en mettant l'accent sur des produits locaux et de saison.
- **Un espace de coworking** pour dynamiser l'entrepreneuriat local : Ce lieu collaboratif permettra aux travailleurs indépendants, freelances, et petites entreprises de disposer d'un cadre professionnel.
- **Une scène de musique pour accueillir des événements culturels variés** : Concerts, représentations théâtrales, spectacles, festivals ou encore, des soirées à thème. Une plateforme pour la culture locale, où artistes amateurs et professionnels pourront se produire, divertir le public et échanger.
- **Une école de cuisine ouverte à tous pour initier petits et grands aux plaisirs de la gastronomie** : Elle sera ouverte à tous les âges et à tous les niveaux. Que vous soyez débutant ou chef en herbe, vous pourrez participer à des ateliers pratiques, découvrir des techniques culinaires ou apprendre à cuisiner de manière responsable et respectueuse de l'environnement. Ce sera un lieu de partage, de savoir-faire et de passion pour la gastronomie.
- **Notre repair-café, une salle de danse et des ateliers d'artistes pour allier réparation et créativité** : Ce projet mettra également l'accent sur la durabilité et la créativité. Le repair-café sera un espace où chacun pourra venir réparer ses objets du quotidien,



tout en apprenant des techniques de réparation. Par ailleurs, une salle de danse et des ateliers pour les artistes locaux viendront compléter le lieu.

- **Une cuisine centrale de l'école pour favoriser un circuit court** : Dans le cadre de notre démarche écologique et solidaire, une cuisine centrale sera dédiée à la préparation des repas pour les écoles de la commune. Un circuit court pour privilégier les produits locaux et en réduire l'empreinte carbone des repas scolaires. Les enfants pourront ainsi découvrir les bienfaits d'une alimentation saine et locale.
- **Un espace polyvalent et privatisable** : Ce lieu idéal, baptisé ATRIUM, pourra organiser des événements de toutes sortes : manifestations culturelles, séminaires, expositions, mais aussi des événements plus ludiques comme des tournois de jeux de société ou de gaming et e-sport.

Commerçants, artisans, professionnels, vous souhaitez prendre part à ce projet et rejoindre l'aventure ?

Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations. Nous serons ravis de vous accompagner dans cette aventure collective.

Par mail : commerces@ville-chaumontel.fr

Par téléphone : 01 34 71 01 79

ENCARTS PUBLICITAIRES

Si vous êtes professionnels et que vous souhaitez un encart publicitaire dans notre prochain bulletin municipal, merci de contacter le service population en Mairie

01 34 71 03 96 / population@ville-chaumontel.fr

ENVIRONNEMENT

Au fil de l'eau



Cette année, la commune met en place plusieurs actions pour améliorer la gestion des eaux. Un nettoyage en amont du château sera effectué pour restaurer l'écoulement naturel de l'eau, comme il y a 20 ans. Des travaux sont également prévus pour résoudre le problème d'inondation de la placette rue du Val d'Ysieux.

Le Symaby interviendra pour éliminer trois étranglements du lit de l'Ysieux en aval de la rue du Pont, afin de prévenir les débordements sur la rue de l'Ysieux. Il étudie aussi la canalisation des eaux pluviales venant des champs de Luzarches, sur la route de Baillon.

Des actions de séparation entre eaux pluviales et eaux usées seront réalisées dans la descente des côteaux. Parallèlement, la SAUR mène une campagne de rénovation des branchements d'eau potable pour améliorer la qualité du service.

UN RETOUR HISTORIQUE !

La municipalité lance un projet inédit : la création d'un vignoble communal sur les côteaux de Chaumontel, en bordure de la sente des vignes.

Pour concrétiser cette initiative, la commune a acquis 8 740 m² de terrain répartis sur deux parcelles cadastrées (AD 82 et AD 83).

Ce vignoble ne se limitera pas à la culture de la vigne : il sera aussi un lieu d'apprentissage et de partage. Une formation sera mise en place pour ceux qui souhaitent s'initier à la viticulture ou partager leur expertise.

Vous souhaitez participer ?

Que vous soyez amateur ou passionné, vous pouvez contribuer à ce projet environnemental !



Contactez-nous par mail à mairie@ville-chaumontel.fr ou au 01 34 71 03 96

Une belle aventure qui commence et un futur vin local à savourer !

Ne jetez pas vos déchets !

Jeter un mégot de cigarette par terre, c'est non seulement polluer nos rues, mais aussi nuire à nos espaces naturels.

Récemment, des déchets en tous genres ont été retrouvés dans nos forêts, notamment le long de la RD 316. Les services techniques ont dû intervenir pour nettoyer cette zone, un témoignage frappant de l'impact de ces gestes irresponsables.

Les règles de civisme sont claires : chaque déchet, y compris les mégots de cigarette, doit être jeté au bon endroit. Pour ceux qui négligent cette règle, **l'amende peut atteindre 68 €**. Ce n'est pas seulement une question de propreté, mais de respect pour notre environnement et nos espaces publics.

Pour une ville et une nature propres, adoptez un comportement responsable. **Gardez vos déchets, y compris vos mégots, utilisez un cendrier, et préservons ensemble la beauté de nos rues et de nos forêts.**



REPAIR
CAFÉ

Une seconde vie pour vos objets

Le 29 mars dernier, le groupe de bénévoles a organisé avec succès la 14^{ème} édition du Repair Café, un événement très apprécié par les chaumontellois.

Grâce à l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles, le groupe peut désormais proposer des réparations de couture en plus des services déjà offerts.

Au programme de cette session, **environ 12 réparations ont été réalisées**, touchant une large gamme d'objets : outils de jardinage, aspirateur, ordinateur, nettoyeur haute pression, machines à café... Les résultats ont pleinement satisfait les participants, et l'ambiance chaleureuse et collaborative a une fois de plus été au rendez-vous.

La prochaine session du Repair Café se tiendra début juin, en fonction des disponibilités des bénévoles. Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux qui souhaitent prolonger la vie de leurs objets.



RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE À LA CANTINE SCOLAIRE : Une initiative pour l'année 2025



Dans le cadre d'une initiative pour réduire le gaspillage alimentaire, le service de restauration scolaire de la mairie, en partenariat avec le SIGIDURS, a été retenu pour un projet visant à mieux gérer les repas scolaires et minimiser le gaspillage au sein de la cantine scolaire.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets lancé par le SIGIDURS, qui a pour objectif de réduire de 50 % le gaspillage alimentaire en restauration collective d'ici 2025 par rapport à 2015.

POURQUOI CETTE INITIATIVE ?

Le gaspillage alimentaire génère chaque année 10 millions de tonnes de déchets en France, avec un impact majeur sur l'environnement, l'économie, et la société. La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte impose aux services de restauration publique depuis 2016 de mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le SIGIDURS, depuis 2019, accompagne déjà plusieurs restaurants scolaires pour réduire le gaspillage, et les résultats sont prometteurs, avec une diminution de 25 % du gaspillage sur les sites accompagnés.

3 OBJECTIFS CLÉS :

- **Économique** : Maîtriser les coûts et réinjecter les économies pour améliorer la qualité des produits.
- **Social et éthique** : Mieux comprendre les besoins alimentaires des élèves et valoriser le travail des équipes.
- **Environnemental** : Mesurer et réduire le gaspillage alimentaire, et l'impact de la production alimentaire sur l'environnement.

SUIVI ET PESÉES POUR MIEUX COMPRENDRE LE GASPILLAGE

La semaine du 10 au 14 février, trois types de pesées ont été réalisés pour collecter des données essentielles :

- **Pesée des denrées livrées** : Mesure des quantités livrées par enfant pour évaluer si elles correspondent aux recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition).
- **Pesée des restes dans les plats** : Poids des restes de plats qui

ne peuvent plus être réutilisés après avoir été cuits ou ouverts.

- **Pesée des restes dans les assiettes** : Analyse des aliments laissés dans les assiettes des élèves pour ajuster les portions et éviter les excédents.

ANALYSE DE LA PESÉE



35 668,9 €

Estimation annuelle du gaspillage alimentaire (pour 36 semaines)



Soit plus que le nouveau Nissan Qashqai à 34 700 €

	Maternelles	Élémentaires	Cumul
Coût du GA sur la semaine	475,73 €	515,08 €	990,81 €
Coût du GA par convive et par repas	1,40 €	0,75 €	
Estimation annuelle (pour 36 semaines) du GA	17 126,14 €	18 542,76 €	

GA = Gaspillage Alimentaire

DES AJUSTEMENTS EN FONCTION DES RÉSULTATS

Les résultats des pesées permettront d'adapter progressivement les commandes, les menus, les quantités et les portions. **En plus de la pesée de février, deux autres semaines de pesées sont programmées en juin et en octobre 2025.** Ces pesées se dérouleront tout au long de la semaine, à l'exception du mercredi, où le nombre d'enfants présents ne permet pas une évaluation représentative.

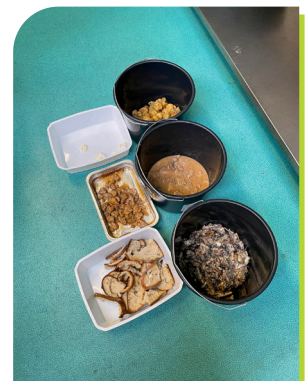
ACTIONS À COURT, MOYEN ET LONG TERME

À la suite de la première analyse des pesées de février, un plan d'actions a été défini pour ajuster les pratiques :

- **Court terme (jusqu'à juin 2025)** : Optimiser la gestion du pain, la table de rab, les légumes, renforcer la communication sur le gaspillage alimentaire et réaliser des enquêtes auprès des enfants.
- **Moyen terme (jusqu'à octobre 2025)** : Formation des équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire et optimisation de la gestion des légumes.
- **Long terme (d'ici 3 ans)** : Adapter le marché public, envisager le passage de la liaison froide à la cuisine centrale, et réduire le bruit dans la cantine.

UN SUIVI RIGOREUX POUR SENSIBILISER ET AMÉLIORER

Grâce à ce suivi rigoureux, le service de restauration scolaire pourra mieux gérer les quantités de nourriture, tout en sensibilisant les enfants et les équipes à l'importance de respecter les ressources alimentaires. **Ce projet vise à réduire le gaspillage tout en améliorant la qualité des repas pour les élèves.**



RÉSULTATS DE LA PESÉE

Gaspillage alimentaire par convive

	Maternelles	Élémentaires
Lundi	117 g / convive	106 g / convive
Mardi	141 g / convive	59 g / convive
Jeudi	339 g / convive	157 g / convive
Vendredi	222 g / convive	99 g / convive
Moyenne	205 g / convive	105 g / convive
		155 g / convive

★ D'après l'ADEME, moyenne nationale 120g / convive de gaspillage alimentaire

TRAVAUX

ATTENTION, animaux en vue !



Depuis début novembre, des radars ont été installés dans les deux sens de circulation sur la RD316, reliant Chaumontel à Lamorlaye, à l'initiative du Conseil départemental du Val d'Oise.

Équipés de caméras infrarouges et de panneaux lumineux, ils détectent la présence d'animaux sauvages à proximité de la route et avertissent les automobilistes pour limiter les risques de collisions.

Une initiative en faveur de la sécurité routière et de la protection de la faune.

Des LED pour un éclairage durable

Dans le cadre de la rénovation de notre parc d'éclairage public, nous poursuivons cette année encore, le remplacement des candélabres vétuste ou ne répondant plus aux critères de la transition énergétique pour laquelle nous sommes engagés.

Ces améliorations répondent à la norme ULOR pour lutter contre la pollution lumineuse. Elles favorisent un éclairage plus performant tout en réduisant la consommation d'énergie jusqu'à 70%.

Cette année, c'est le quartier rue de la Ferme qui sera bénéficiaire de cette modernisation.

Un nouveau tourniquet



Le tourniquet de l'aire de jeu a été remplacé par un tout nouveau modèle !

Nos agents ont finalisé l'aménagement avec du sable et des gravillons pour assurer un espace sécurisé. Après validation du bureau de contrôle, l'aire de jeu est à nouveau accessible.

Amusez-vous bien !

Notre église se refait une beauté !

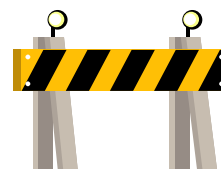


Depuis le 16 décembre, des travaux essentiels ont été entrepris sur le pignon de l'ex-sacristie de l'église Notre-Dame de la Nativité.

Après inspection et reprise des fondations, l'entreprise ELM BTP sise à Chaumontel, a consolidé le pan de mur et réalisé l'étanchéité du réseau d'eau pluvial passant au pied du mur. L'entreprise Accolade basée à Viarmes, spécialisée dans le travail de la pierre, a traité le mur, effectué les reprises des fissures et ravalé l'ensemble.

Prochainement sera réalisé un bon nettoyage des façades et des couvertures.

Des travaux nécessaires et un rafraîchissement justifié pour maintenir et transmettre en bon état notre patrimoine.



Des pergolas pour une place plus verte



Deux nouvelles pergolas ont été installées sur la place de l'entrée de ville.

La première a été mise en place en janvier 2024, suivie de la seconde en janvier 2025. Agrémentées de plantes grimpantes, elles offriront bientôt ombre et verdure aux passants.

Cette réalisation, menée par les services techniques de la mairie, s'inscrit dans une démarche d'embellissement et de végétalisation de l'espace public.

UN COUP DE NEUF !



Depuis fin mars, les services municipaux ont entrepris la rénovation des barrières.

L'ancienne peinture, abîmée par le temps, écaillée et blanchie par le soleil (1), a été remplacée par une nouvelle couche de peinture.



Les travaux ont débuté rue Oradour-sur-Glane, avant de se poursuivre rue André Vassord, puis rue de la République, et continuer progressivement jusqu'à ce que toutes les rues qui en auront besoin soient refaites. Repeintes et rafraîchies (2), les barrières sont désormais plus vives, propres et donnent à la rue un aspect plus soigné et agréable pour tous.

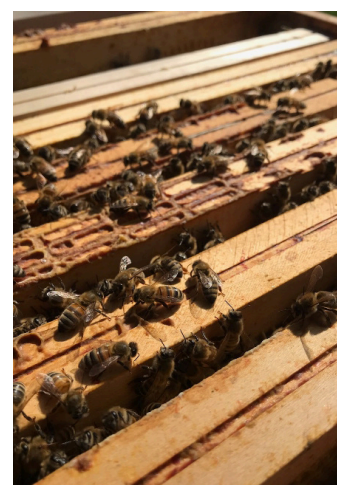
Ces travaux contribuent à l'embellissement de la commune tout en offrant un environnement plus agréable et durable.

3 ruches pour un miel 100 % local

Depuis le 20 mars, jour du printemps, trois ruches ont été installées à Chaumontel en partenariat avec la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.

Véritables alliées de la biodiversité, elles favoriseront la pollinisation de la flore locale et contribueront à la préservation des abeilles.

Et bonne nouvelle pour les gourmands ! Le miel récolté sera mis en vente à la Mairie, offrant l'occasion de déguster un produit 100 % local, issu de l'Île de l'Ysieux.



Un pas de plus vers un environnement plus durable et préservé !



LE PUMPTRACK EST INAUGURÉ !



Après un mois de travaux débutés le 12 novembre, le pumptrack de Chaumontel est désormais une réalité !

Ce projet, porté par les enfants élus du Conseil Municipal des Jeunes 2022-2024, a été inauguré le 11 janvier 2025 par Sylvain SARAGOSA, Maire de Chaumontel, ses élus du Conseil Municipal, ainsi que les jeunes élus des mandats 2022-2024 et 2024-2026, ainsi qu'en présence de Patrice ROBIN, Président de la Communauté de Communes et des Maires des villes voisines.

Réalisé par la société FILLOUX, cet équipement a bénéficié du soutien financier de la Région Île-de-France et du Conseil Départemental du Val-d'Oise.

Situé Chemin de Coye, à côté du parc de jeux, ce circuit est accessible à tous : vélo, roller, trottinette et skate sont les bienvenus ! Interdit aux motorisations électriques.

Courant avril, la municipalité va végétaliser l'espace avec des fleurs et divers aménagements pour embellir le site. **Des panneaux de signalisation seront également installés** pour rappeler les règles de sécurité et assurer une utilisation sereine de la piste.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet. **À vos roues et rendez-vous sur la piste !**



Rappel : Les casques sont obligatoires et les protections conseillées

FESTISHOW'MONTEL.4 : Qui remportera la coupe ?

Après le succès de l'édition 2024, le FestiShow'Montel organisé par la municipalité et Chaumontel en Fête, revient le samedi 17 mai pour une nouvelle journée de compétition, de convivialité et de festivités.

UNE JOURNÉE RYTHMÉE PAR LES ÉPREUVES ET LA FÊTE

Les festivités débuteront à 13h30 avec un défilé organisé par la FCPE partant du parvis de l'école jusqu'à la place de l'Entrée de Ville, où se dérouleront les jeux intra-village. Après un briefing rapide, les épreuves débuteront à 15h.

Cette année encore, la coupe est remise en jeu. **Les rouges, vainqueurs de 2024, parviendront-ils à conserver leur titre ou seront-ils détrônés par les verts ou les bleus ?** La compétition s'annonce intense.

A la fin des épreuves, **un tirage au sort de la tombola aura lieu** avec de nombreux lots à gagner mis en place par la FCPE.

UN VILLAGE AUX COULEURS DES ÉQUIPES

Les habitants qui souhaitent encourager leur équipe peuvent participer en décorant leur maison aux couleurs de leur quartier. Une belle occasion de montrer son soutien et de faire vivre l'esprit de cette journée, même sans participer aux épreuves.

UNE SOIRÉE FESTIVE POUR CLÔTURER L'ÉVÉNEMENT

Après la remise des prix, la fête continuera avec une animation musicale assurée par DJ Filipo. **La journée se terminera en beauté avec le traditionnel feu d'artifice à 22h30.**

INSCRIPTIONS PROLONGÉES JUSQU'AU 1^{ER} MAI !

En raison de la forte demande d'inscriptions de dernière minute, la date limite a été repoussée. **Seuls les habitants de Chaumontel peuvent s'inscrire, mais tout le monde est le bienvenu** pour assister aux épreuves, encourager les équipes et profiter des animations. Les participants ont jusqu'au 1^{er} mai pour s'inscrire.

Le formulaire et le règlement sont disponibles :

- Sur Facebook (publication épinglée)
- Sur le site officiel ville-chaumontel.fr
- À l'accueil de la Mairie

Rendez-vous le 17 mai pour une journée pleine de défis et de bonne humeur.

Que la meilleure équipe l'emporte !



Concours des Maisons Fleuries 2025



La municipalité de Chaumontel invite tous les habitants à participer au Concours des Maisons Fleuries 2025.

Une belle occasion de mettre en valeur vos jardins et de contribuer à l'embellissement de la commune !

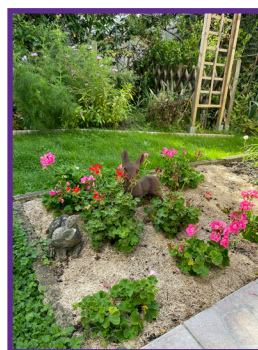
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2025. Pour concourir, votre jardin doit être visible depuis la rue.

Le jury sera composé des élus de la commission association, vie locale et événementiel, du personnel des espaces verts de la commune et des représentants du CMJC. Il évaluera les jardins entre le 16 et le 27 juin 2025. À noter que les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Les lauréats seront récompensés lors de la remise des prix le 27 juin 2025.

Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles :

- Sur Facebook (publication épinglée)
- Sur le site officiel ville-chaumontel.fr
- À l'accueil de la Mairie



Faites fleurir votre créativité et inscrivez-vous dès maintenant !

FÊTE DE LA MUSIQUE 2025 : Un hommage explosif aux Rolling Stones !

Le 21 juin, Chaumontel vibrera au son du rock légendaire ! Cette année, la Fête de la Musique s'annonce exceptionnelle avec un concert hommage à l'un des plus grands groupes de tous les temps : les Rolling Stones.



UNE SOIRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU ROCK

Depuis plus de 60 ans, les Rolling Stones électrisent la planète avec leurs riffs légendaires et leur énergie scénique inégalée. À Chaumontel, c'est Not The Rolling Stones qui fera revivre cette magie avec un show explosif.

Ce tribute band de renommée venu tout droit d'Angleterre recrée à la perfection l'ambiance des concerts des Stones.

Grâce à un chanteur à la ressemblance vocale et scénique époustouflante, accompagné de musiciens talentueux, le groupe vous plongera dans l'univers mythique des rockeurs britanniques.

De "Satisfaction" à "Jumpin' Jack Flash", en passant par "Angie" et "Start Me Up", chaque titre sera interprété avec une authenticité saisissante. Un véritable voyage musical qui promet de faire vibrer Chaumontel au rythme du rock'n'roll !

UN PROGRAMME RICHE EN MUSIQUE ET EN FESTIVITÉS

Dès 18h, la scène s'ouvrira avec des prestations des associations ARMUZIK et A Tout Bout de Chant, qui viendront chauffer l'ambiance.

À 21h, place à **NOT THE ROLLING STONES** pour un concert hommage à couper le souffle.

Tout au long de la soirée, des stands de restauration et de boissons seront présents sur place pour profiter de la fête dans une ambiance conviviale.

UN ÉVÉNEMENT UNIQUE À NE PAS MANQUER

Avant de célébrer la musique, un autre événement spécial marquera cette journée du 21 juin : l'enterrement de la capsule temporelle, un moment historique pour la commune (retrouvez tous les détails page 24).

Rendez-vous le 21 juin pour une Fête de la Musique légendaire !

Si vous souhaitez un avant-goût :

www.nottherollingstones.com 

Brocante de Chaumontel 2025 : Réservez votre stand !

L'association Chaumontel en Fête organise sa traditionnelle brocante qui se tiendra cette année à une nouvelle date : le dimanche 1^{er} juin 2025 !

Pour réserver votre stand, il suffit de déposer en mairie une enveloppe contenant :

- Le formulaire et le règlement complétés et signés
- Un chèque à l'ordre de "Chaumontel en Fête"
- La liste des objets mis en vente (vêtements, jouets, etc.)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 24 mai 2025.

Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles :

- Sur Facebook (publication épinglée)
- Sur le site officiel ville-chaumontel.fr
- À l'accueil de la Mairie

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante :

chaumontelenfete@outlook.fr

Date : Dimanche 1er juin 2025

Lieu : Centre-ville de Chaumontel

Réservez dès maintenant et ne manquez pas cet événement incontournable !



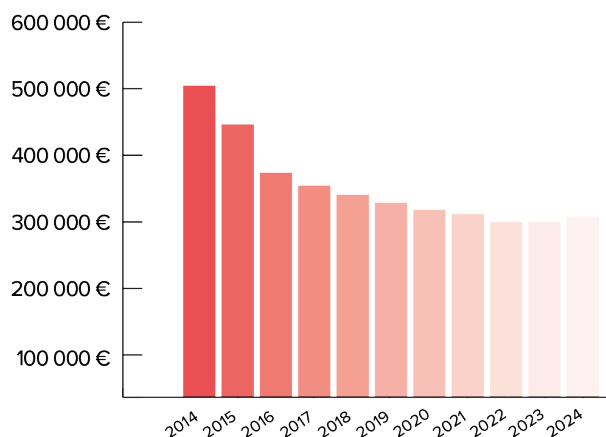
ZOOM sur le budget 2025

1. L'exercice 2024 a été clôturé avec un excédent global de 1 157 133.42 €. Il est composé d'un excédent de fonctionnement de 354 161.31 € et d'un excédent d'investissement de 802 972.11 €. En intégrant les restes à réaliser, en dépenses comme en recettes, qui seront repris au budget 2025, le résultat cumulé reste excédentaire 1 247 457.50 € et en hausse à celui de l'exercice 2023 soit 1 218 342.55 €.
2. Pas d'augmentation du taux d'imposition (maintien depuis la 1ère mandature de 2014) malgré les fortes hausses du coût des énergies et de l'inflation. La municipalité supporte toutes les hausses de coût liées au transport, à l'énergie, aux matières premières sans les répercuter sur les administrés.

EVOLUTION DE LA DGF DE 2014 À 2024

La DGF, dite Dotation Globale de Fonctionnement se compose notamment :

- D'une dotation de base dont le montant est calculé en fonction du nombre d'habitants de la commune (Population DGF). Pour Chaumontel, la population DGF 2024 était de 3 340 habitants.
- D'une part proportionnelle dont le montant est calculé en fonction de la superficie en hectare de la commune.
- D'une part « compensatrice » de l'ancienne taxe professionnelle que percevait les communes.
- D'un complément de garantie visant à compenser les effets de la réforme de 2004/2005.



AUGMENTATION DES DÉPENSES NÉCESSAIRES EN 2025

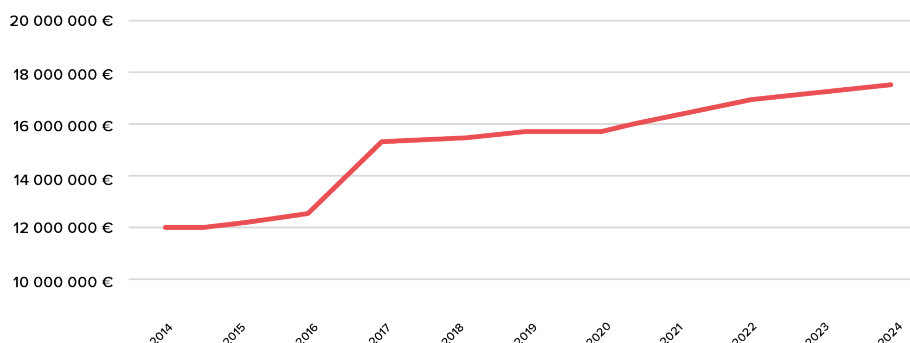
RAMASSAGE SCOLAIRE	➔ +132,50 %	2023 : 51 662,52 € 2025 : 120 000 €
RESTAURATION SCOLAIRE	➔ +22,70 %	2024 : 135 300 € 2025 : 166 000 €
FLUIDES (GAZ)	➔ +92,40 %	2024 : 46 789 € 2025 : 90 000 €
EDF	➔ +17,02 %	2024 : 94 000 € 2025 : 110 000 €
ASSURANCES	➔ +177,90 %	DOMMAGES AUX BIENS 2024 : 7 558 € 2025 : 21 000 €
	➔ +310,10 %	RESPONSABILITÉ CIVILE 2024 : 1 659 € 2025 : 6 800 €
SDIS (SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)	➔ +4,76 %	2024 : 64 054 € 2025 : 67 102 €
SUBSTITUTION LEVÉE ARRÊTÉ DE MISE EN SÉCURITÉ		2025 : 62 880 €

ETAT DU PATRIMOINE FONCIER DEPUIS 2014

Terrains et constructions en toute propriété

AVANTAGES :

- Patrimoine foncier
- Apport de revenus
- Développement et maîtrise de l'activité commerciale
- Accueillir des activités sportives, culturelles et associatives



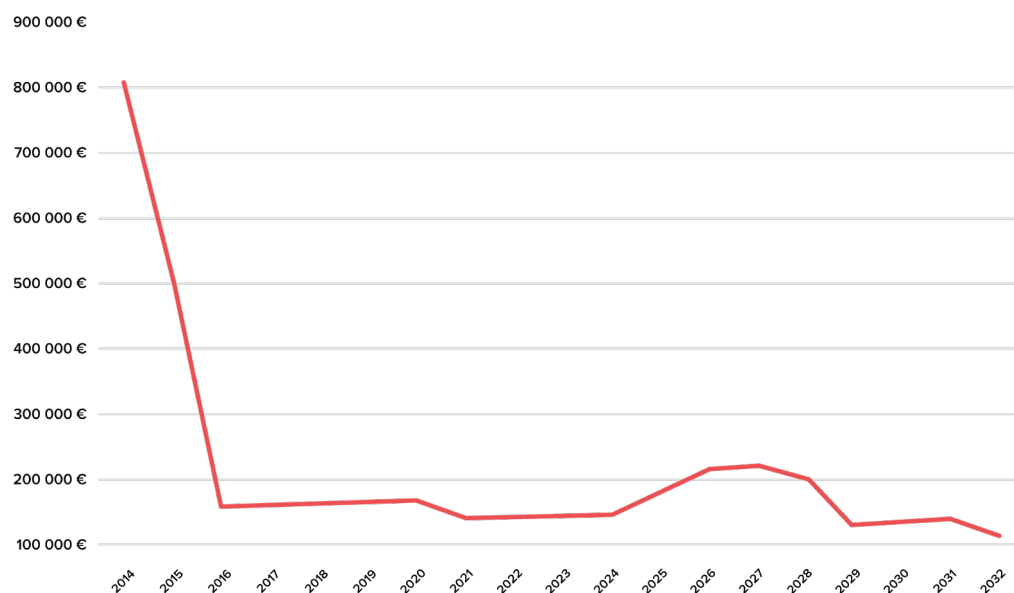
CAPITAL

Etat de la dette depuis 2014

AVANTAGES :

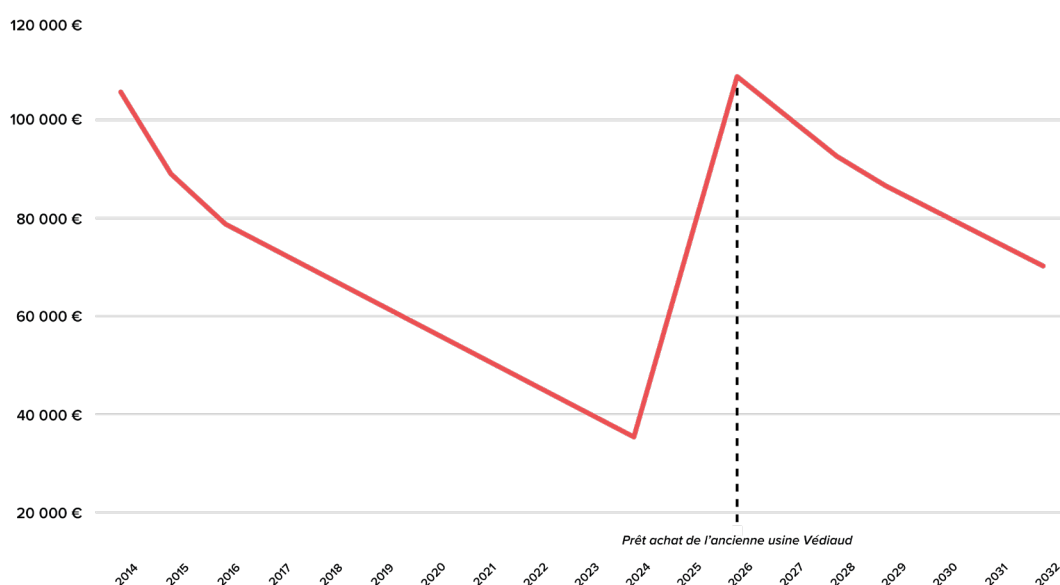
• **Capacité à faire face aux imprévus** : Un faible niveau d'endettement permet de mieux gérer les situations imprévues, telles que les crises économiques, la pandémie de COVID-19 ou l'augmentation des coûts de l'énergie.

• **Acquisitions stratégiques pour l'avenir** : Disposer d'un capital solide permet de réaliser des acquisitions réfléchies, comme l'ancienne usine Védiaud, qui pourront être réutilisées et valorisées dans le cadre de projets futurs.



INTERÊTS

Etat de la dette depuis 2014



A noter

Un premier emprunt se termine en 2028 et le second en 2032.

• Encours de la dette par habitant de Chaumontel : **277 €**

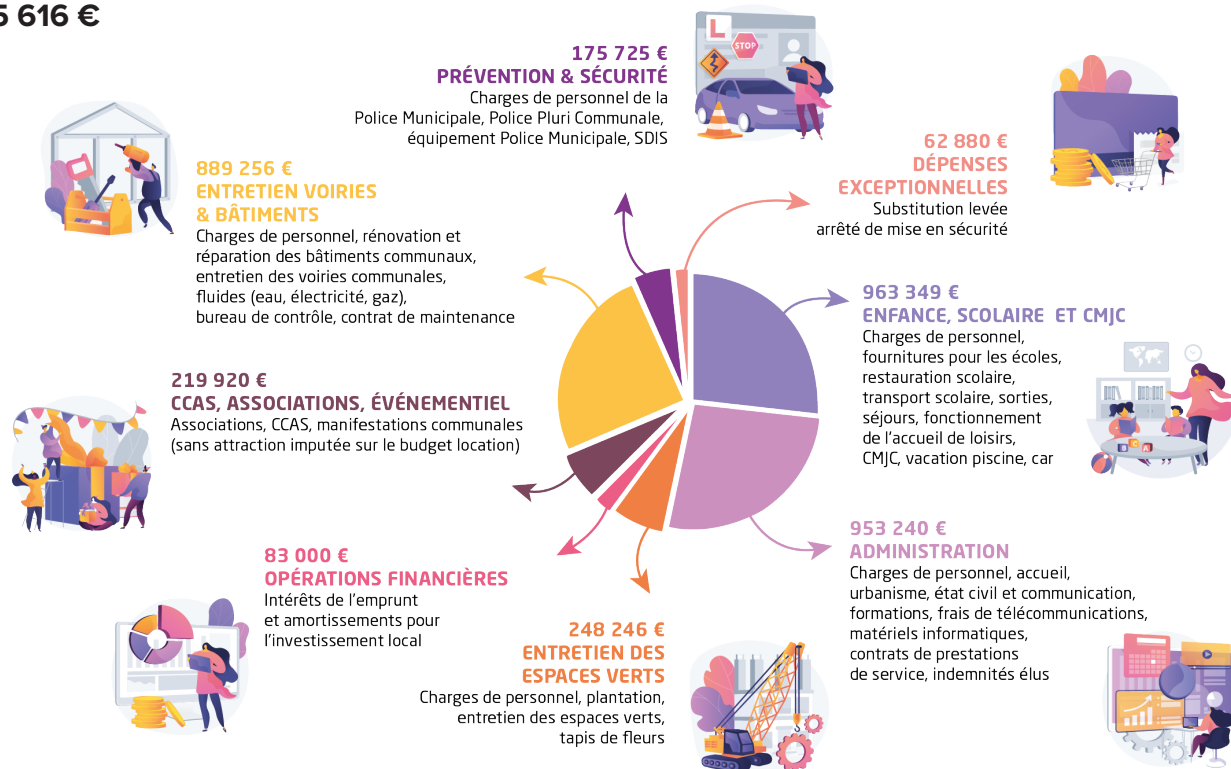
• Moyenne de la strate (2 000 à 3 500 habitants) : **659 €**

La commune de Chaumontel fait figure de bon élève dans la gestion de la dette

FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2025

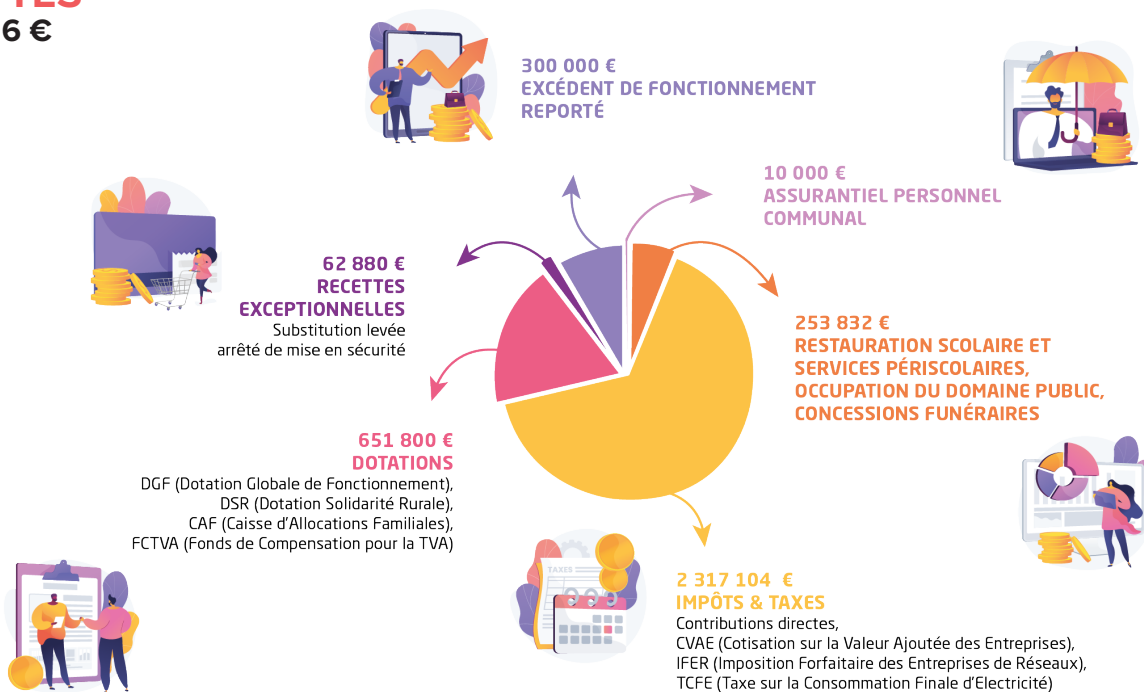
DÉPENSES

3 595 616 €



RECETTES

3 595 616 €

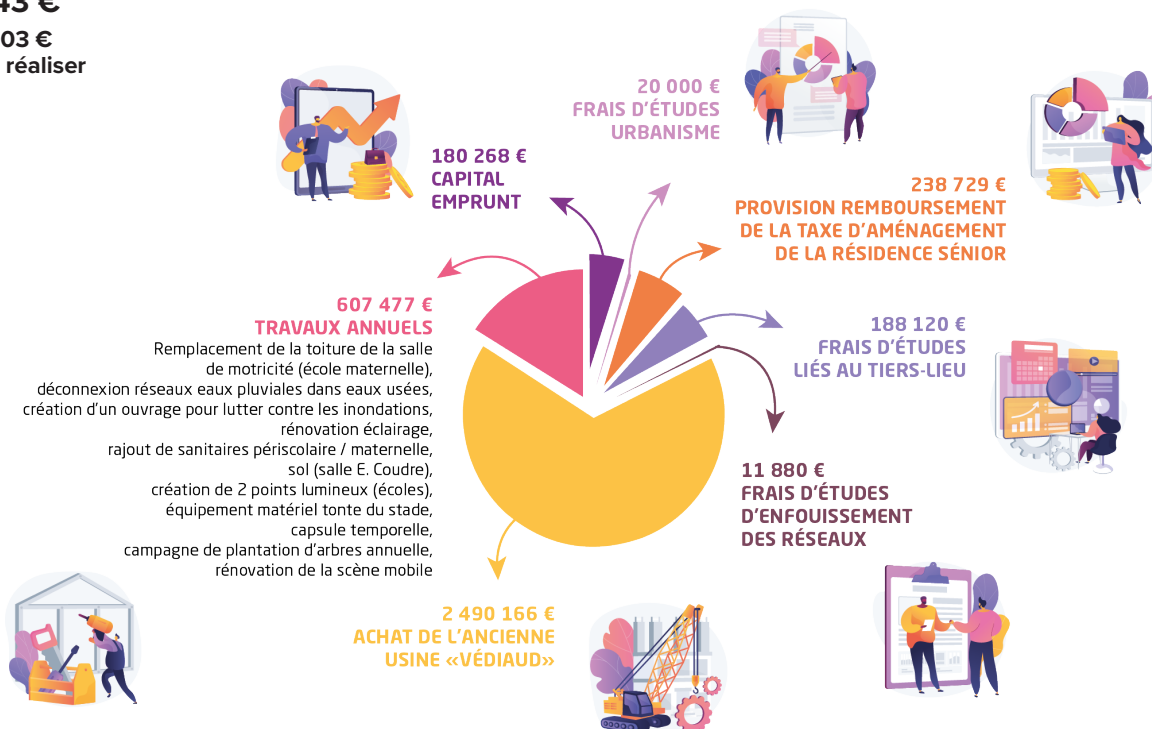


INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2025

DÉPENSES

3 978 843 €

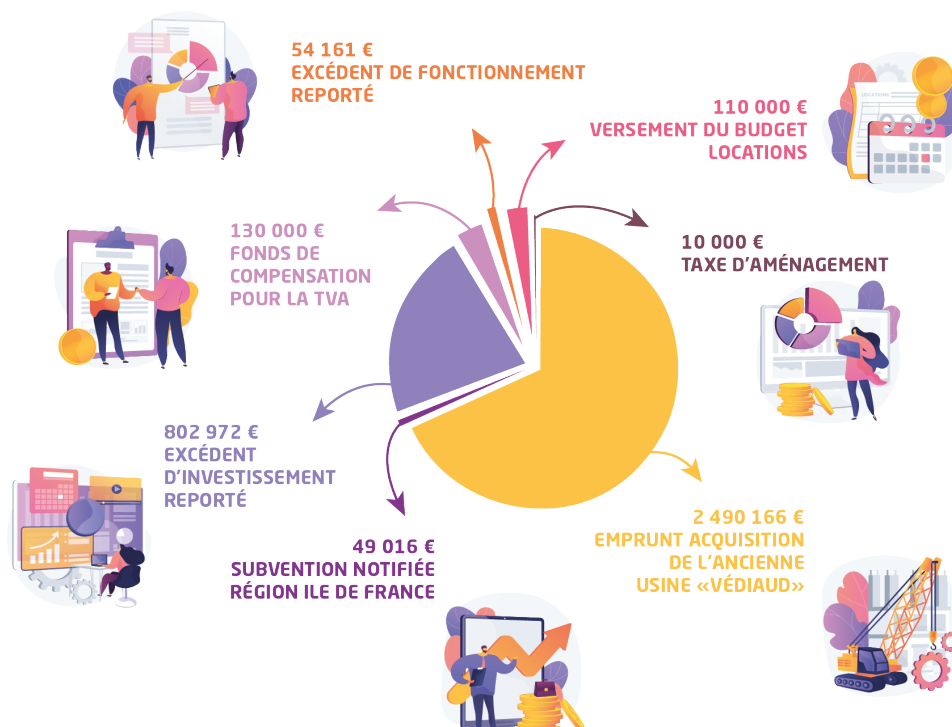
dont 242 203 €
de restes à réaliser



RECETTES

3 978 843 €

dont 332 527 €
de restes à réaliser



ENFANCE / JEUNESSE

UNE AVENTURE au cœur de la meute

Le 31 décembre 2024, l'association Au Cœur de la Meute a offert une expérience unique à 23 enfants (11 maternelles et 12 élémentaires) de l'accueil de loisirs.

Au programme : balade en chiens de traîneau, randonnée et découverte des chiens-loups en forêt de Chaumontel.

Une sortie inoubliable pour ces jeunes aventuriers, plongés dans l'univers fascinant des chiens nordiques !



FÉLICITATIONS aux nouveaux nageurs !

Nous vous parlions des sessions piscine financées par la commune dans notre dernière édition du Petit Chaumontellois en novembre dernier.

Nous sommes ravis de pouvoir attester que fin 2024, 37 élèves sur 41 ont obtenu l'attestation "savoir-nager" qui inclut des cours théoriques en classe et pratiques en piscine.

Les élèves pourront désormais accéder à certaines activités nautiques, ce qui leur permettra également une meilleure aisance en milieu aquatique.

2 nouvelles classes ont pu bénéficier de ce dispositif depuis la fin du mois de janvier.

Nous sommes heureux de ces bons résultats et nous félicitons nos nouveaux nageurs en herbe !

ETUDES DIRIGÉES

Lors du conseil municipal du 24 juin, l'ouverture d'un service d'études dirigées a été votée pour les élèves du CP au CM2, de 16h30 à 18h. Après un temps de restauration jusqu'à 17h, les enfants bénéficient d'une heure d'étude en petit groupe, encadrés par un personnel qualifié, idéalement un enseignant.

Depuis le 4 novembre 2024, ce service est en place avec deux enseignants des écoles (rémunérés par la commune), qui supervisent deux groupes de 11 enfants. Ils accompagnent les élèves dans leurs devoirs et reprennent les leçons si nécessaire, leur offrant ainsi un soutien adapté pour consolider leurs apprentissages.



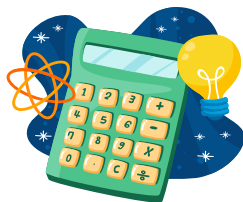
WELCOME MRS. PETROVIC !

Depuis le 14 février, Madame Katarina Petrovic, professeur d'anglais agréée, intervient chaque mardi auprès des CM1 et CM2 jusqu'à fin avril. Ce projet, proposé et financé par la commune, et validé par l'équipe enseignante, vise à renforcer les bases linguistiques des élèves.



En complément des 1h30 d'anglais prévues par l'Éducation Nationale, **ces cours les aident à mieux comprendre la grammaire, enrichir leur vocabulaire et améliorer leur expression orale.** L'objectif ? Préparer sereinement leur entrée au collège et ouvrir leur esprit à de nouvelles cultures. Une belle opportunité pour leur avenir !

UN CADEAU AUX FUTURS COLLÉGIENS



Comme chaque année, la municipalité offrira une calculatrice aux élèves de CM2 passant en 6^{ème}.

Un bel outil pour bien démarrer au collège... et un achat en moins pour les parents !

SÉJOUR DE L'ASLH

A la découverte de la nature jurassienne !

Du 17 au 21 février, 12 enfants du CE2 à la 6^{ème} ont vécu une aventure inoubliable à Longueville-Mont-d'Or, en plein cœur du Jura.

Logés dans un grand gîte, ils ont exploré la nature à travers des randonnées en raquettes et ski de fond.

L'observation des traces d'animaux, la construction d'igloos et la visite d'une fromagerie ont éveillé leur curiosité sur l'environnement montagnard.

Le séjour s'est achevé par une rencontre fascinante avec les animaux du parc polaire, yacks, buffles, cerfs, et un moment privilégié à nourrir les rennes.

Une expérience riche en découvertes !



RETOUR SUR

RETOUR EN IMAGES

1 • Concours des illuminations (jury) : 20 décembre 2024

2 • Inauguration pumptrack : 11 janvier 2025

3 • Concours des illuminations (remise des prix) : 28 janvier 2025

4 • Distribution de pavés : 8 février 2025

5 • Ravivage de la flamme du Soldat Inconnu : 13 mars 2025

6 • Installation des ruches : 20 mars 2025





AGENDA

CMJC 2024-2026

- 1 • Concours des illuminations (jury) : 20 décembre 2024
- 2 • Inauguration pumptrack : 11 janvier 2025
- 3 • Ravivage de la flamme du Soldat Inconnu : 13 mars 2025
- 4 • Cérémonie de commémoration : 8 mai 2025



UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE POUR NOS JEUNES CITOYENS !

Les jeunes du CMJC et les classes de CM2 de l'école élémentaire de Chaumontel ont accompagné Monsieur le Maire, sa 1ère adjointe ainsi que des enseignants en se rendant à l'Arc de Triomphe le 13 mars dernier, pour participer au ravivage de la flamme du soldat inconnu.

Dès leur arrivée, un officier a captivé nos jeunes avec l'histoire de ce monument emblématique.

C'est aux côtés des Cadets de la Défense du Var, section 21e RIMa et du centre de formation initiale des militaires du 135ème RT-B.LOG, que les élèves ont défilé sur une partie des Champs Elysées, dans un moment exceptionnel.

Dès le début du cortège, les soldats ont entonné un chant puissant, dont les voix ont résonné jusqu'à l'Arc de Triomphe, rendant l'instant solennel et inoubliable.

La cérémonie s'est poursuivie avec la Marseillaise, puis le moment fort du ravivage de la flamme, qui **perpétue chaque jour le souvenir des soldats tombés pour la France.**

Nos élèves et jeunes élus ont eu la chance d'échanger avec des représentants des forces armées. Une belle leçon de mémoire et de citoyenneté !

Une photo de groupe est venue clôturer cette magnifique sortie.

La Municipalité est très fière d'avoir organisé et participé, une nouvelle fois, à cet événement afin de transmettre la mémoire et l'histoire auprès de nos jeunes chaumontellois.

Dans la continuité de ce devoir de mémoire, nous invitons tous les chaumontellois, petits et grands, à la Commémoration du 8 mai, qui se déroulera à partir de 10h15 au monument aux morts à l'Espace Liberté.

Merci à tous les participants, accompagnateurs ainsi que Maryne Delanoue, référente CMJC, pour l'organisation de cet événement et pour cette expérience inoubliable !



MEMBRES DU CMJC 2024-2026

Comme promis dans notre précédent numéro, nous vous présentons dans cette édition les élus du Conseil Municipal des Jeunes Chaumontellois. Vous découvrirez qui ils sont, leurs motivations et leurs idées pour notre commune.

Le Conseil Municipal des Jeunes de Chaumontel est désormais en place ! Composé de six membres dynamiques et motivés, il représente la voix des jeunes et porte des idées pour améliorer la vie dans la commune. Découvrez les élus et leurs projets.



Adam BAYRAN - 6ème (11 ans)

Poste : Maire du CMJC

Ce qu'il aime : La lecture et les jeux vidéos. Membre du club ASCL en U12

Ses projets : Améliorer la route du stade de Chaumontel, créer une piscine municipale, faire une piste cyclable entre Chaumontel et Lamorlaye

"J'aime ma ville et son environnement, je désire travailler et améliorer les conditions de vie des Chaumontellois et surtout maintenir la tranquillité de ma commune avec nos élus."



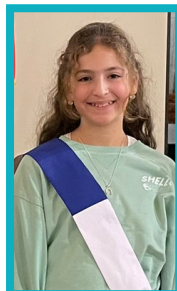
Raphaël DOMAN - CM2 (11 ans)

Poste : Conseiller Municipal du CMJC

Ce qu'il aime : Les Lego® et la natation

Ses projets : Faire venir les retraités dans les écoles pour raconter des histoires de Noël, Faire un cinéma en plein air.

"Je me suis présenté pour partager mes idées avec les Chaumontellois"



Mélinda MARDAS-TIGANUS - 6ème (12 ans)

Poste : Conseillère Municipale du CMJC

Ce qu'elle aime : L'équitation et aider les autres

Ses projets : Une salle avec des arcades de jeux (babyfoot, flipper, etc.), Construire un Skatepark roller, etc.

"Ce poste me permettra d'apprendre des choses et tout cela m'intéresse beaucoup."



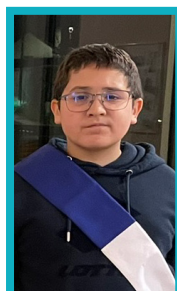
Juliane CLEMENT - 6ème (11 ans)

Poste : Conseillère Municipale du CMJC

Ce qu'elle aime : Faire de l'escalade et du piano

Ses projets : Un concours de dessin sur la ville de Chaumontel

"Je grandis dans cette ville et c'est pour cela que j'aimerais apporter mon aide et m'en occuper."



Bastien VAN HOECKE - 5ème (13 ans)

Poste : Conseiller Municipal du CMJC

Ce qu'il aime : L'équitation, la natation et le vélo

Ses projets : Préservation de la nature, Une journée internationale des chats et des chiens.

"J'ai donné ma candidature pour faire bien avancer Chaumontel et bien la représenter"



Malcom JEANVILLE - 6ème (11 ans)

Poste : Conseiller Municipal du CMJC

Ce qu'il aime : La lecture, le ping-pong et le piano

Ses projets : Construire un parcours de santé, faire des jeux inter-écoles, avoir des visites guidées de Chaumontel

"J'ai candidaté au CMJC car je souhaite m'investir dans la ville, la valoriser et aider les gens autour de moi"



Ces jeunes élus, chacun avec leur personnalité et leurs idées, sont prêts à s'investir pour faire bouger Chaumontel !

Nous les félicitons et leur souhaitons une belle aventure au sein du Conseil Municipal des Jeunes.

UNE CAPSULE TEMPORELLE À CHAUMONTEL

QU'EST-CE DONC ET À QUOI CELA SERT ?

Une capsule temporelle renferme une œuvre collective. Elle est en général représentée par une boîte, un petit cylindre hermétique que l'on dissimule dans un mur, que l'on enterre ou que l'on cache à l'intérieur d'un autre objet, visible, plus grand et dans lequel on espère qu'elle ne sera pas trouvée avant longtemps. D'autres sont visibles tout en restant inaccessible, c'est le cas de la nôtre qui sera enterrée sur la place en entrée de ville pour une durée égale à 50 ans et recouverte d'une plaque identifiable.

Dans un siècle où le tout numérique bouscule et remplace nos habitudes voire nos façons de penser, où l'accélération de la transformation de nos modes de vie n'autorise plus de repères générationnels, décennaux ou centenaires, là où le virtuel prédomine, accentué par une Intelligence Artificielle de plus en plus présente, il nous connecte et nous réduit à une conduite addictive.

À l'intérieur, seront déposés des messages à destination de la population qui, en grande partie, nous aura remplacés et occupera nos maisons. Ces messages personnels mentionnant l'auteur, renseigneront qui il était et ce qu'il souhaitait devenir dans un monde futuriste en approche. Un ouvrage unique relatant l'histoire de Chaumontel depuis le XI^{ème} siècle à nos jours. Les petits objets de notre quotidien, censés obsolètes voire disparaître prochainement, seront également glissés dans cette capsule.

DANS QUEL BUT ?

Les archéologues et historiens effectuent des recherches de notre passé et restituent les faits avec la plus large vérité. Or, qui mieux que nous même nous Chaumontellois présents, sommes plus à même de rapporter aux futures générations ce que nous étions, comment nous vivions et à quels faits nous étions exposés. La véracité des instants de vie transcrite dans les livres d'histoires n'est pas toujours respectée...

Cette rencontre n'aura lieu que dans un demi-siècle. Seuls nos jeunes actuels pourront la vivre. **Nous vous donnons rendez-vous pour cet événement le samedi 21 juin 2025, date intemporelle du solstice d'été** concomitante avec la fête de la musique. Pour l'occasion, nous recevrons le groupe NOT THE ROLLING STONES spécialisé dans le répertoire du groupe THE ROLLING STONES pour clôturer cette journée (retrouvez tous les détails page 12).



UNE NOUVELLE ASSOCIATION pour les passionnés d'automobiles



Nous souhaitons la bienvenue à l'association AAC VAL & O qui permet de réunir les amateurs de voitures anciennes et de prestige.

Un rassemblement mensuel est organisé, sauf cas exceptionnel, **chaque 3^{ème} dimanche du mois, de 9h à 13h**, où collectionneurs et curieux pourront admirer des véhicules d'exception et échanger autour de leur passion commune.

L'événement se veut accessible à tous, que l'on possède un véhicule de collection ou que l'on soit simplement amateur de belles carrosseries.

L'objectif de l'association AAC Val et O est de créer un véritable lieu d'échanges et de partage entre passionnés, dans une ambiance chaleureuse. Chaque rassemblement sera une occasion d'évoquer

l'histoire des modèles présentés, de discuter mécanique et restauration, et pourquoi pas, de nouer de nouvelles amitiés autour de cette passion commune.

Prochaines dates de rassemblement :

• 20 avril & 15 juin 2025

Informations : aacval.et.o@gmail.com
06 86 27 25 56 / 06 01 86 92 92

Venez nombreux découvrir ces rassemblements uniques !



UN REPAS DE FIN D'ANNÉE ROYAL

Le repas de fin d'année du CCAS s'est déroulé dans le cadre somptueux des Grandes Ecuries de Chantilly.

Le déjeuner succulent confectionné par M. Frece, traiteur chaumontellois, a été servi dans la **Grande Nef, magnifiquement décorée aux couleurs de Noël**.

S'en est suivi un **spectacle équestre de Noël intitulé "Le vieil ange et l'enfant"** ainsi qu'une visite libre des Grandes Ecuries, du Parc et du Château de Chantilly.

Les participants ont été émerveillés par la beauté de ce lieu d'exception ainsi que par la féerie du spectacle proposé.



COLIS DE FIN D'ANNÉE

Les **colis élaborés par Lou Berret** ont été distribués la semaine du 9 décembre.

L'originalité du contenant et la qualité du contenu ont su ravir leurs bénéficiaires.



GALETTE DES ROIS : Une fête réussie

La traditionnelle **galette des rois** fût cette année encore, un **réel succès** avec la présence de 140 convives qui ont pu se régaler avec l'immense galette confectionnée par M. Frece.

L'événement, qui s'est tenu le 16 janvier, a été **animé par l'orchestre LE DUO**, qui a su faire de cet après-midi un moment convivial et festif.



SORTIE DU PRINTEMPS

Découverte de Mers-les-Bains et le Tréport en petit train ainsi qu'une visite de la cidrerie de Criel-sur-Mer sont au programme de la sortie du jeudi 22 mai prochain.



REPAS CHAMPÊTRE

Le repas champêtre aura lieu le **mardi 24 juin 2025** dans un endroit prestigieux tenu secret pour le moment.

ASSOCIATIONS

ARMUZIK

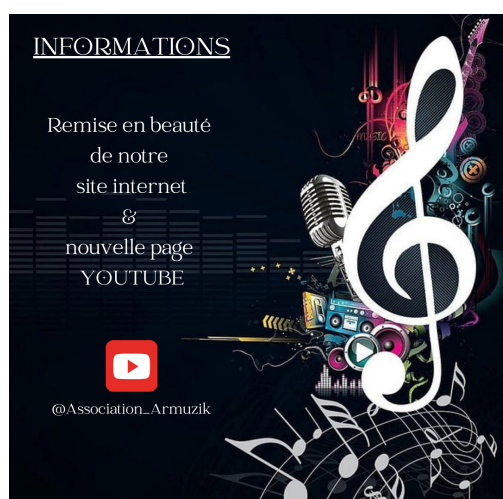
Armuziciens, Armuziciennes.

Le site internet d'Armuzik fait peau neuve !

Nous recherchons pour la rentrée 2025, de nouveaux collaborateurs pour nos activités : Piano, théâtre, chant lyrique, ...

N'hésitez pas à nous contacter et allez sur notre site internet ! www.armuzik.fr

Que l'art et la musique vous accompagnent !!!



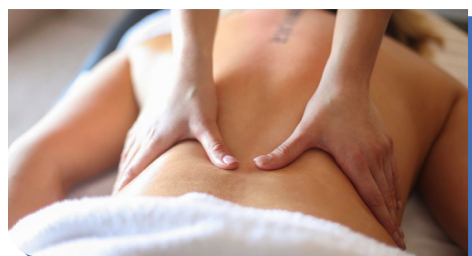
AU CŒUR DES PLUMES ROSES

L'association **Au Cœur des Plumes Roses** invite les non-adhérentes à participer à ses ateliers pour un moment de détente entre femmes.

- **12 Avril 2025 : Massage californien du dos (20 min).** Gratuit pour les adhérentes, 20€ pour les non-adhérentes. Inscription requise.
- **3 Mai 2025 : Atelier de confection de bougies.** Gratuit pour les adhérentes, 10€ pour les non-adhérentes. Inscription requise.
- **7 Juin 2025 : Création d'un oracle personnalisé.** Gratuit pour les adhérentes, 8€ pour les non-adhérentes. Inscription requise.

Infos et inscriptions au **06 17 12 02 32**.

À bientôt !



BIBLIOTHÈQUE

Anne, Frédérique, Jeanine, Françoise, Michelle, Marie-Noëlle, Martine, Madeleine, Franca, Fabienne, Isabelle, Annie, Jeanie, Danièle, Yvonne, Robert, Marie-Christine accueillent les enfants des écoles, reçoivent les adhérents, gèrent les achats, les commandes, le choix des livres, classent, rangent, « réparent », préparent les échanges d'ouvrages avec les autres bibliothèques, etc. et bien sûr, organisent la Fête du Livre.

Cette année, **fin novembre nous fêterons en musique la 40ème manifestation...**

Événement qu'il ne faudra surtout pas manquer !



CHAUMONTEL POKER CLUB



Le **Chaumontel Poker Club (CPC)** a rejoint en septembre 2024 la **Ligue Française de Poker** nouvellement créée et est inscrit au championnat national des clubs.

A ce titre, le CPC a organisé la 5^{ème} et dernière manche le 16 mars à Chaumontel. Les adhérentes féminines sont particulièrement mises à l'honneur avec d'excellents résultats.

Notre Joueur Sarah Soussi, une fidèle du club depuis bientôt 10 ans, a gagné la 1^{ère} manche face à de multiples joueurs et joueuses confirmés et aguerris. Elle est ainsi automatiquement qualifiée pour un tournoi final qui regroupera les meilleurs joueurs de l'année avec à la clef la possibilité de gagner plusieurs packs pour aller jouer dans le temple du Poker à Las Vegas !

Encore bravo et félicitations à notre Sarah à qui nous souhaitons bonne chance pour la suite du championnat.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pour la saison 2024 / 2025, le club de gymnastique volontaire compte **388 adhérents** dont 60 enfants en multisports nombre maximum que nous pouvons accueillir.

Le **4 juin 2025** nous allons organiser notre **journée portes ouvertes** pour tous les enfants adhérents ou non à la salle Eugène Coudre de :

- **14h à 15h pour les 6 à 10 ans**
- **15h à 16h pour les 3 à 5 ans**

où chacun pourra participer aux divers ateliers.

Mais c'est aussi des **moments de partage et de convivialité pour les enfants comme pour les adultes.**

Joscelyne Bouchalois - Présidente du club



LES MAINS MAGIQUES



Nous espérons que vous avez pu apprécier, mi novembre 2024, l'expo de peintures et d'artisanat local organisée, dans la salle polyvalente, par les 2 associations chaumontelloises d'artistes amateurs.

Une exposition intéressante due à la diversité des tableaux et des objets exposés. L'intelligence artificielle n'a pas encore pollué nos amateurs.

Nous ne sommes pas des artistes connus du grand public, du moins pas encore, mais les œuvres présentées sont très chouettes et, pour ceux que ça intéresse, très abordables. N'hésitez surtout pas à vous informer.

Nous serons donc très heureux de vous proposer une **nouvelle expo les 10 et 11 mai prochain.**

Peut-être y trouverez vous un cadeau original pour la fêtes des mamans qui aura lieu le 25 mai.

Nous espérons que vous viendrez nous rendre visite encore plus nombreux que l'an passé.

Amicalement et à très bientôt !

Marguerite Font

LES SERRES DE L'YSIEUX

Activités de semis et repiquages de plants de légumes (variétés de tomates, concombres, courgettes, melons, choux, courges etc.) **d'herbes aromatiques et de fleurs à partager.**

Une première distribution aux adhérents de plants de légumes et de fleurs d'été début mai et une deuxième distribution essentiellement de fleurs annuelles et bisannuelles mi-octobre.

Organisation d'ateliers divers de jardinage suivant la demande, trocs plantes..



ASSOCIATIONS

TAKEDA

Le **club d'arts martiaux traditionnels japonais de Chaumontel**, dirigé par **C. Buissez, 7ème DAN**, forme depuis **16 ans des pratiquants** (hommes et femmes) en **aikijujutsu** (self-défense japonaise) et en **iaïdo** (sabre japonais).



Cette année, nous avons organisé 2 stages de ligue dirigés par des experts qui ont réuni de nombreux pratiquants de l'Oise et de l'Île-de-France.

Il est possible de s'inscrire toute l'année à partir de l'âge de 12 ans.

Renseignements : www.takeda-chaumontel.fr



VÉLO CLUB CHAUMONTELLOIS

Découvrez le VTT à Chaumontel et ses environs

Avec les beaux jours, partez à l'aventure en VTT autour de Chaumontel et explorez des paysages magnifiques tout en pratiquant une activité sportive de loisirs (aucune course ou compétition). De nombreux sentiers vous attendent, des Côtes d'Orléans au Pain de Sucre en passant par les Brûlis, offrant des parcours adaptés à tous les niveaux.

Ne manquez pas la majestueuse forêt de Chantilly, la forêt d'Ermenonville ou encore celles de Carnelle et de l'Isle-Adam, idéales pour rouler entre lacs et clairières. En chemin, vous pourrez peut-être apercevoir sangliers, cerfs et autres animaux sauvages.

Ouvert aux hommes comme aux femmes, le Vélo Club Chaumontel c'est aussi des randonnées extérieures et des moments festifs (repas, sorties nocturnes, organisation de la randonnée annuelle...) qui entretiennent la bonne ambiance et la convivialité tout au long de l'année.

Le Vélo Club Chaumontellois vous accueille pour vous conseiller et vous guider sur les meilleurs itinéraires. Alors, enfourchez votre vélo et **venez nous rencontrer devant la salle Cathy Fleury chaque samedi (départ à 9h30 pour les jeunes et adultes débutants pour environ 20 kms) et chaque dimanche (départ 9h l'hiver et 8h30 l'été pour des parcours entre 35 à 50 kms).**

A bientôt !

www.vcchaumontel.fr



vtt_club_chaumontel



L'agenda

MAI

8 - COMMÉMORATION

10h15 - Monument aux Morts - Espace Liberté

10 & 11 - EXPOSITION LES MAINS MAGIQUES

Salle E. Coudre

17 - FESTISHOW'MONTEL.4

13h30 - Parvis de l'école - Défilé de la FCPE
15h - Place de l'entrée de ville

23 - FÊTE DES VOISINS

JUIN

1^{ER} - BROCANTE

Centre-ville

4 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Portes ouvertes - Salle E. Coudre
De 14h à 15h pour les 6 à 10 ans
De 15h à 16h pour les 3 à 5 ans

15 - RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES AAC VAL ET O

De 9h à 13h - Place de l'entrée de ville

21 - CAPSULE TEMPORELLE & FÊTE DE LA MUSIQUE

Place de l'entrée de ville

JUILLET

14 - FÊTE NATIONALE - Bal

A partir de 19h - Place de l'entrée de ville

20 - RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES AAC VAL ET O

De 9h à 13h - Place de l'entrée de ville

SEPTEMBRE

6 - NOUVEAUX ARRIVANTS

11h - Salle du Conseil Municipal (Mairie)

6 - FORUM DES ASSOCIATIONS

De 14h à 18h - Salle E. Coudre

OCTOBRE

24 - CONCOURS DE BELOTE

Organisé par le Club de l'Amitié - Salle E. Coudre

TRIBUNES LIBRES

GROUPE DE LA MAJORITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

Être visionnaire et responsable.

Une municipalité doit se projeter dans le futur avec une ambition : un cadre agréable et des services locaux.

Après l'entrée de ville qui nous apporte tant, et grâce à notre excellente santé financière, le projet Védiaud peut, sans risque, être ambitieux pour redessiner notre village et accélérer la dynamique d'activité locale. Ceci se traduira par des emplois et des revenus pérennes.

Cartes d'identité et passeport : un service très utile, bientôt chez nous!
Notre futur sera local : nous équipons notre village dès maintenant.

GROUPE DE LA MINORITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

Malgré nos sollicitations, le groupe minoritaire n'a pas souhaité nous transmettre de texte.



Ville de Chaumontel,
page de la mairie



ville_de_chaumontel



CHAUMONTEL
Application mobile



ville-chaumontel.fr